Referendum au sujet de l'hymne national Suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **3 (1964-1965)**

Heft 15

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Conseiller National, Directeur de la Société pour le développement de l'Economie Suisse, à Genève, fit un intéressant exposé sur la situation actuelle de la Suisse, en période de surchauffe économique et face au problème de l'intégration européenne.

— **Du 10 au 22 juin,** au Centre International Rogier, l'**exposition « LES ARTS EN EUROPE »**, placée sous le Haut Patronage de S.M. la Reine Elisabeth, vit, pour la première fois, la participation d'une vingtaine d'artistes suisses, peintres et sculpteurs. Nous espérons que nombre de nos compatriotes auront pu visiter cet intéressant salon auquel nous avons pu vous convier, grâce à l'amabilité de l'O.N.S.T. qui a mis des circulaires à notre disposition. Le Conseil Européen d'Art et Esthétique qui organisa cette importante manifestation culturelle a pour buts la conception et l'étude des sites esthétiques ainsi que l'épanouissement des Beaux-Arts sous toutes ses formes. J. P.

REFERENDUM AU SUJET DE L'HYMNE NATIONAL SUISSE

Le référendum lancé dans notre dernier numéro nous a valu un important courrier et nous avons pu donner à notre Ambassadeur un reflet fidèle de l'opinion des Suisses de Belgique et du Grand-Duché. Nous avons en effet reçu des réponses venant de tous les coins du pays dont nous avons pu extraire les chiffres globaux suivants :

34 voix pour le Cantique Suisse de Zwissig
6 voix pour un autre air folklorique existant (Prière Patriotique, O Mein Heimatland, Notre Suisse, Roulez-Tambours)
10 voix pour un hymne entièrement nouveau;

sans compter les compatriotes qui regrettent amèrement que notre ancien hymne « Oh Monts Indépendants » ne puisse revenir à la surface, en raison de son double emploi avec le « God save the Queen ».

Nous avons même reçu de Luxembourg une intéressante proposition, à savoir la musique et le texte d'un nouvel hymne « Lasst uns zusammengehören ». Son compositeur, notre compatriote Mr. Victor Fenigstein, est professeur au conservatoire de Luxembourg.

Les résultats de notre enquête ainsi que la partition et l'enregistrement de Mr. Fenigstein ont été transmis à nos autorités fédérales et nous espérons qu'ils contribueront à éclaircir la situation et que nous aurons bientôt un Hymne National définitif.

Nous ne voudrions pas manquer de citer ici quelques extraits de lettres particulièrement significatifs.

« Je tiens à dire bravo et merci à notre D.F.I. qui a eu la délicate gentillesse de faire entendre la voix de sa p'tite sœur, la 5ème Suisse. Ça c'est chic, c'est suisse, quoi ! » G. P.

« Pour quelle raison devons-nous abandonner **notre** hymne national au profit des Anglais ? De quel droit usent-ils ? Pourquoi l'Angleterre n'utiliserait-elle pas son RULE BRITANNIA ? » E. M.

« Je vous prie de garder notre magnifique Cantique Suisse, déjà nos anciens en étaient si fiers. J'ai déjà le cœur si lourd d'entendre les Anglais se servir de notre ancien hymne national. » R. B-V.

« Il me paraît assez inconcevable qu'un hymne national suisse puisse être créé de toutes pièces et obtenir par la suite l'adhésion de tous. Peut-être cela existe-t-il dans de nouveaux Etats, à la recherche de symboles. Mais pas pour un « vieux » pays comme la Suisse. Changer un hymne national c'est comme si l'on proposait de changer de drapeau ! (peut-être un jour proposera-t-on de supprimer la croix pour qu'il ne reste que le rouge. » L. Z.

La participation de nos lecteurs à ce référendum et les nombreux commentaires reçu nous prouvent une fois de plus l'attachement à la Patrie et le besoin de se sentir plus étroitement lié avec elle. L'Editeur.

NOUVELLES DIVERSES

LES 43mes JOURNEES DES SUISSES DE L'ETRANGER

auront lieu à **Soleure,** les 27, 28 et 29 août 1965. Le thème principal des débats sera « **PRESENCE DE LA SUISSE DANS LE MONDE** ».

D'ici quelques semaines, nous disposerons de formulaires d'inscription et ceux d'entre vous qui voudront participer à ce congrès peuvent dès maintenant s'adresser au Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4. Nous souhaitons que le contingent de Belgique soit aussi nombreux que l'année dernière. Réd.

AU SECRETARIAT DES SUISSES A L'ETRANGER

Lors de sa séance du 6 mars dernier, la C.S.E. a élu, en remplacement de Mr. **H.J. Halbheer,** Mr. **Edmond Muller comme nouveau directeur du S.S.E.** Mr. Muller fut lui-même longtemps Suisse de l'étranger et connaît nos problèmes. Il a travaillé de nombreuses années dans des organisations internationales. Ses dernières missions spéciales furent d'ordre humanitaire, au Proche-Orient. Au nom de nos lecteurs, nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et un travail fructueux. Réd.

A PROPOS DU 46me COMPTOIR SUISSE

La foire nationale de Lausanne aura lieu cette année du 11 au 26 septembre, et aura le privilège d'accueillir dans son pavillon d'honneur une importante **participation belge et luxembourgeoise.**

C'est la première fois que le Grand-Duché est accueilli officiellement au Comptoir, tandis que la Belgique était déjà hôte d'honneur en 1948.

Une journée belgo-luxembourgeoise, à laquelle assisteront autorités et d'importantes délégations de l'hôte d'honneur, aura lieu le 13 septembre. —ats—

AUTO-BRIDGE BRUXELLES-GENEVE

Autotour organise avec la collaboration de Sabena, du 4 juillet au 5 septembre, tous les dimanches, un service spécial entre Bruxelles et Genève et retour. Voyage des passagers en Caravelle Sabena, transport des voitures par route. Idée originale, évitant fatigue et risque d'accidents. Votre agent de voyage vous donnera de plus amples renseignements. Réd.

MATCH DE FOOTBALL SUISSE-HOLLANDE, LE 17-10-65 A AMSTERDAM

Les Voyages Agence Rossel S.A., dirigés par notre compatriote Mr. H. Zinsli, organisent un voyage à Amsterdam à l'occasion de ce match. Tous les renseignements utiles ainsi que les formules d'inscription se trouveront dans le Courrier Suisse N° 16 du 1er octobre 1965. Les intéressés peuvent déjà s'inscrire provisoirement auprès du Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4. L'Editeur.

LES SOCIETES

Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses en Belgique et au Luxembourg. Réunion du 29 mai 1965.

Monsieur Dubach, président de la conférence, remercie Monsieur l'Ambassadeur Pahud de sa présence et ouvre la séance aux environs de 15 heures.

Différents points figurent au programme :

— Monsieur E. Schibli fait **rappcrt sur la réunion de la Commission des Suisses à l'étranger** tenue le 6 mars à l'Hôtel de Ville de Berne. On y a discuté des prochaines journées des Suisses de l'étranger qui se tiendront finalement à Soleure, du thème qui a été retenu, à savoir « Présence de la Suisse dans le monde ». A ce sujet, un questionnaire a été élaboré et distribué aux différents groupements Suisses de l'étranger. On y a également parlé de la propagande pour la collecte du 1er août 1965, de l'autorisation préalable pour l'achat de bien-fonds. En dernier lieu, le rapport d'activité 1964 fut adopté, ainsi que le budget de 1965.

Ce rapport constitue en somme le dernier que présentait Monsieur Schibli qui renonce à sa charge de délégué pour des raisons familiales. Monsieur Dubach le remercie au nom de la Conférence des Présidents, du dévouement dont il a fait preuve à cette occasion. Monsieur Klopfenstein élu par applaudissements le remplacera. Monsieur Pierrehumbert est confirmé dans ses fonctions de délégué-suppléant.

— **Les journées des Suisses de l'étranger.** En réponse au questionnaire de la C.S.E., le groupe de travail prépare une synthèse qui sera remise sous peu à Monsieur Dubach. Monsieur Schibli suggère par ailleurs que ce rapport soit distribué aux Présidents des différentes organisations suisses de Belgique et du Luxembourg pour approbation avant sa présentation à Soleure.

— En ce qui concerne l'**organisation future du Vorort,** le groupe de travail n'a pas encore remis de conclusions.

— Monsieur Dubach annonce la **création d'un « Groupe d'Etudes Helvétiques ».** Il lui souhaite la bienvenue et le considère dès à présent comme faisant partie de la Conférence.

— **Le Fonds de Solidarité.** Aucun candidat ne s'est encore présenté. D'après Monsieur Jacques Gentsch, Consul, ce problème devrait être résolu rapidement. Le nombre des membres est actuellement insuffisant; il devrait tripler. Monsieur Dubach espère trouver un délégué d'ici la prochaine Assemblée Générale.

— **Le Courrier Suisse.** La Conférence enregistre la démission de Monsieur Steiner, membre de la Commission de rédaction. Elle tient à le remercier très vivement pour sa collaboration.